



AVIS

L'Assemblée primaire de la Commune d'Evolène est convoquée le 7 mars 2021 au Centre Scolaire, à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de :

SUR LE PLAN FEDERAL

- L'initiative populaire du 15 septembre 2017 "Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage".
- La loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE)
- L'arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie

Et de procéder :

SUR LE PLAN CANTONAL

- A l'élection du Conseil d'Etat pour la législature 2021-2024
- A l'élection des membres (députés et des députés-suppléants) du Grand Conseil pour la législature 2021-2024

INFORMATIONS ET HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU

Envoi par poste

L'envoi affranchi doit parvenir à l'administration communale au plus tard le vendredi précédant la votation en envoyant l'enveloppe : le mardi par courrier B et le jeudi par courrier A

Dépôt à la commune

Election du Conseil d'Etat et du Grand Conseil

Dès réception jusqu'au vendredi 05.03.2021 de 09h00 à 11h45

Election du Conseil d'Etat (pour un éventuel deuxième tour)

Dès réception jusqu'au vendredi 26.03.21 de 09h00 à 11h45

Vote à l'urne

Election du Conseil d'Etat et du Grand Conseil

Dimanche 07.03.2021 Evolène (Centre Scolaire) de 10h00 à 11h00

Election du conseil d'Etat (pour éventuel deuxième tour)

Dimanche 28.03.2021 Evolène (Centre Scolaire) de 10h00 à 11h00

La Présidente